YLEA®

Casque de chantier

Référence : 09888



Ce casque de protection est conçu pour protéger efficacement la tête de tous les professionnels.

- **Confortable** à porter.

Plusieurs couleurs disponibles :

- **Blanc** pour les opérateurs mais aussi les chefs de chantier, les conducteurs, les ingénieurs et les visiteurs.
- **Vert** pour les Sauveteur-Secouristes du Travail et les personnels de santé.
- **Rouge** utilisés par les équipiers de 1ère intervention ou par le personnel HSE.
- **Jaune** pour le chargé du guidage des secours par exemple. Ils peuvent également être utilisés lorsqu'il est important de voir l'opérateur comme par exemple pour les maçons.

Certifications :

- Fabriqué en France conforme à la **norme EN 397**.
- Isolation électrique conforme à la **norme EN50365**.
- Conforme pour l'utilisation en atmosphère explosive **norme EN 13463-1**.

Durée de vie d'un casque : 36 à 60 mois selon l'utilisation (norme EN397 - NF026). Si votre casque subit un choc (choc direct en étant porté ou chute du casque d'une hauteur sur le sol), il doit est changé.

Ce casque de chantier est idéal pour les activités de BTP, de services, les visiteurs …

Caractéristiques :

BESOIN D'AIDE … CONTACTEZ-NOUS
contact@ylea.eu • www.ylea.eu
Echangez avec nos conseillers par chat du lundi au vendredi de 8h à 17h45.

- Chutes d'objets.
- Protection et risque chimique.
- Isolation électrique : 1000VAC ou 1500VCC.
- Anti-UV.
- Tour de tête : 53/63cm.
- Trou standard pour accessoires.
- 8 points de fixation.
- Basane éponge.
- Serrage glissière ajustable.

Pour compléter votre équipement de protection, n'hésitez pas à rajouter une **paire de lunette** et une **paire de gants**.

Le code du travail (article R.4323-95) précise que c'est à l'employeur de fournir gratuitement les équipements de protection individuelle et les vêtements de travail.

? Réalisez vos missions avec notre **équipement de sécurité pour zones sensibles**, pensé pour les professionnels en intervention.